

2011/3150 - Dénomination d'une voie nouvelle à Lyon 7e (secteur Garibaldi / Vienne / Berthelot) : « rue Joséphine Baker ». (Direction Déplacements Urbains) (BMO du 27/12/2010, p. 2504)

Rapporteur : M. TOURAINE Jean-Louis

M. TOURAINE Jean-Louis, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, il s'agit de donner le nom de « rue Joséphine Baker » à une nouvelle voie créée dans le 7^e arrondissement entre la route de Vienne et la rue Marcel Teppaz, sur proposition du Maire du 7^e arrondissement et avec un avis très favorable de la Commission.

Je n'ai pas besoin de présenter Joséphine Baker : chanteuse, danseuse, actrice et très grande résistante.

Mme d'ANGLEJAN Jeanne : Monsieur le Maire, chers Collègues, effectivement je ne peux m'empêcher de noter la pertinence de M. le Maire du 7^e de dénommer une rue « Joséphine Baker » à côté de la rue Marcel Teppaz, célèbre fabricant lyonnais d'électrophones et tourne-disques...

Je voudrais aussi aujourd'hui rappeler la mémoire de Jacques Moulinier qui a été Conseiller municipal du 2^e arrondissement de 1977 à 2001 et je voudrais vous suggérer...

M. LE MAIRE : J'ai beaucoup de respect pour Jacques Moulinier, j'ai eu l'occasion d'intervenir à ce sujet, mais je ne vois pas le parallèle avec Joséphine Baker !

Mme d'ANGLEJAN Jeanne : ...C'est juste une suggestion Monsieur le Maire. Je voudrais donc vous suggérer, Monsieur le Maire, de réfléchir à l'opportunité qu'une rue puisse porter son nom. Une voie qui serait située dans un lieu symboliquement fort d'un point de vue urbanistique eu égard à son engagement dans ce domaine. Et je rajouterais, une voie où, contrairement à l'esplanade Raymond Barre, des habitants ou des entreprises auront leur adresse postale... Pourquoi pas à Confluence ?

A ce sujet, je voudrais revenir sur Confluence avec son stationnement et ses déplacements.

M. LE MAIRE : Pour parler de Joséphine Baker, vous faites très large Madame d'Anglejan !

(Brouhaha.)

Mme d'ANGLEJAN Jeanne : Je continue sur le sujet de Confluence et également des nouvelles rues... Afin de répondre à un besoin dont nous avons déjà eu l'occasion de parler ici-même, le 1^{er} janvier les TCL ont amélioré la desserte de Confluence notamment en étendant la ligne 91 jusqu'à la Sucrière. Le problème, c'est qu'avec le

stationnement anarchique de la rue Hrant Dink et le Port Rambaud, les bus ne peuvent accéder à leur terminus en particulier au moment du déjeuner. La semaine dernière, la police nationale a dû être appelée car des clients des restaurants menaçaient les agents des TCL.

Quand en décembre, je vous disais que dans ce quartier il existe un certain nombre de difficultés qui, mises bout à bout, empoisonnent la vie quotidienne des gens –et je pourrais vous parler des silos à verre inondés, des toilettes publiques inondées et des bornes d'accès hors service depuis 4 mois car sous l'eau- je ne vous mentais pas.

Alors, vous pouvez une fois encore le prendre sur le ton de la plaisanterie –je viens de m'en apercevoir- et vous moquez de moi si ça vous amuse, Monsieur le Maire, mais ce que j'aimerais surtout c'est que vous preniez enfin conscience des problèmes de Confluence et que la SPLA assure ses responsabilités par rapport à ces problèmes. Je suis d'ailleurs toute prête à venir à la réunion prévue le 2 février à ce sujet.

Enfin, puisque cela vous concerne aussi, Monsieur le Premier Adjoint, cela n'a rien à voir avec les rues mais avec la place Bellecour.

(Rires.)

Mme d'ANGLEJAN Jeanne : ... Je voudrais parler de l'affaire de la grande roue ! Du Vaudeville, nous sommes en train de passer à « Ubu » avec cette histoire de grande roue. Deux étonnements :

- le premier, c'est que la Ville se mette à la conciliation conjugale,

- le second, c'est l'absurdité de raisonner en année civile et non pas en saison. Pouvoir imaginer installer un manège comme une grande roue pour un mois, la faire démonter pour en installer une autre pour un ou deux autres mois, je crois que ça confine à l'absurde !

M. LE MAIRE : Il n'y a pas que la grande roue qui confine à l'absurde !

(Rires.)

Mme RIVOIRE Françoise : Monsieur le Maire, chers Collègues, Joséphine Baker était bien plus que la célèbre chanteuse.

En 1931, elle devint célèbre avec « J'ai deux amours » et en 1937, elle obtient la nationalité française. Elle est malheureusement moins connue pour avoir rejoint la Résistance en devenant un agent de renseignements. Elle s'est aussi mobilisée pour la Croix-Rouge et a rejoint la Ligue Internationale Contre l'Antisémitisme. La dénomination de cette rue dans le 7^e arrondissement, rejoint celle de Rosa Parks dans le 9^e arrondissement.

Joséphine Baker fut l'objet d'une virulente campagne aux USA pour avoir combattu les idéologies racistes anti-noires à tel point qu'elle obtint le soutien du Congrès Juif de New-York de décembre 1951.

Joséphine Baker, décédée en 1975, sera la première femme d'origine américaine à recevoir les honneurs militaires français à ses funérailles. Durant toute sa vie, elle a milité contre toute forme de préjugés raciaux. Joséphine Baker figure aujourd'hui comme exemple de tolérance et d'intégration.

Cette nouvelle dénomination de rue fait partie de la lutte contre toutes les discriminations que conduit notre ville. Notre action est d'ailleurs saluée puisque nous figurons en tête des villes françaises. Nous profitons aussi de cette intervention pour saluer le recours conjoint de l'OL et de la LICRA contre les propos racistes de certains fanatiques.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)